

FLASH'INFO QUALITE

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2023 – N° 8



Les évaluations du secteur médico-social approchent !

Elles se dérouleront du 9 au 13 octobre 2023 :

Lundi 9	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13
EHPAD G.Malé	EHPAD G.Malé	Accueil de jour	SSIAD	SSIAD
8h/17h30	8h/16h15	8h/17h	8h50/17h30	8h30/11h

Les méthodes d'investigation :

Méthode de l'accompagné-traqueur pour l'évaluation des critères du Chapitre 1 : « La Personne ».

Cette méthode est centrée sur l'expression de la personne sur son accompagnement et se matérialise par un entretien avec une personne accompagnée suivi d'un entretien avec les professionnels l'accompagnant au quotidien.

Les thématiques d'évaluation : Bientraitance et Ethique—Droits de la personne accompagnée—Expression et participation de la personne accompagnée—Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement—Accompagnement à l'autonomie—Accompagnement à la santé—Continuité et fluidité des parcours.

Méthode du traqueur-ciblé pour l'évaluation des critères du Chapitre 2 : « Les Professionnels ».

Cette méthode est centrée sur l'évaluation de données recueillies auprès des professionnels pour évaluer la mise en œuvre réelle d'un processus sur le terrain et sa maîtrise.

Les thématiques d'évaluation : les mêmes que celles de l'accompagné-traqueur

Méthode de l'audit-système pour l'évaluation des critères du Chapitre 3 : « L'ESSMS »

Cette méthode est centrée sur l'évaluation des données recueillies auprès de la gouvernance de l'établissement sur l'organisation définie et déployée, complétée par un entretien avec les professionnels pour en vérifier la mise en œuvre sur le terrain.

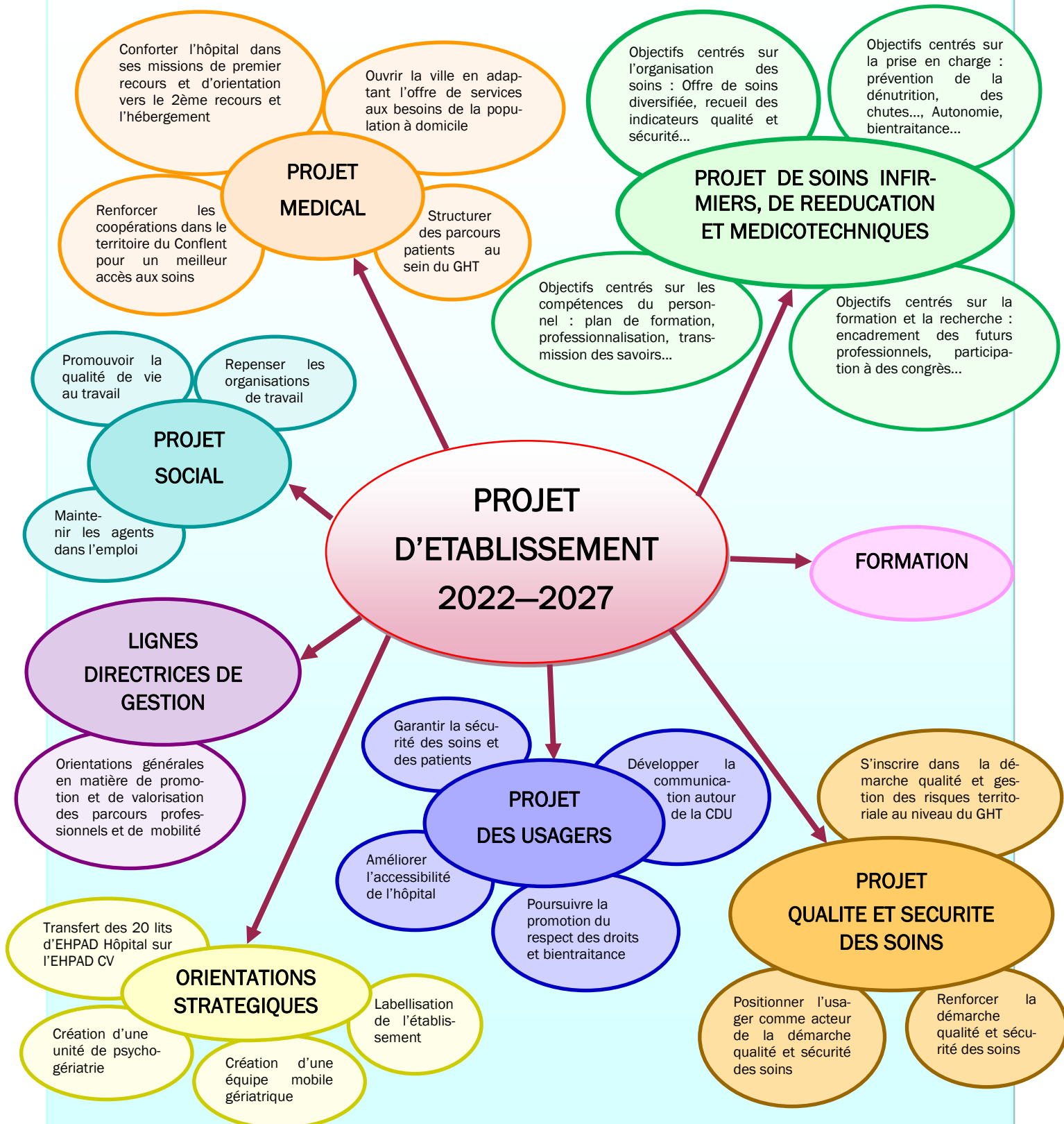
Les thématiques d'évaluation : Bientraitance et Ethique—Droits de la personne accompagnée—Expression et participation de la personne accompagnée—Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement—Accompagnement à l'autonomie—Accompagnement à la santé—Politique ressources humaines—Démarche qualité et gestion des risques.

Et tout au long des évaluations, l'observation sur le terrain : comportements, sécurité, respect de l'intimité, affichages, ..



Le Projet d'Établissement 2022 – 2027

Le Projet d'Établissement permet de poser les principes d'action, les orientations stratégiques pour les cinq ans à venir et ainsi permettre à l'Hôpital de Prades d'être réactif aux changements, opportunités et contraintes éventuelles. Il est disponible sur le logiciel de gestion documentaire YES.





Quelques Définitions et Sigles

Définitions

Bienveillance : Culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant à l'esprit le risque de maltraitance.

Maltraitance : Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.

Ethique : Réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées. [...] « L'éthique est donc de l'ordre de la recherche individuelle et collective : elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique ».

Développement durable : Développement répondant aux besoins actuels sans compromettre la capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Directives anticipées : Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Ces directives anticipées expriment la volonté de la personne relative à sa fin de vie en ce qui concerne les conditions de la poursuite, limitation, arrêt ou refus de traitement ou d'actes médicaux.

Iatrogénie médicamenteuse : Ce terme désigne l'ensemble des effets indésirables provoqués par la prise d'un ou plusieurs médicaments.

Projet personnalisé : il s'agit d'un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet personnalisé. C'est une coconstruction dynamique entre la personne (et/ou son représentant légal) et les professionnels.

Sigles

ADJ : Accueil De Jour

AMP : Aide Médico-psychologique

ASG : Assistant de soins en gérontologie

CCAS : Centre Communal Action Sociale

CDU : Commission Des Usagers

CLAN : Comité Liaison Alimentation Nutrition

CLIN : Comité de lutte contre les infections nosocomiales

CVS : Conseil de Vie Sociale

CREX : Comité de Retour d'Expérience

DLU : Dossier Liaison Urgence

ESA : Equipe spécialisée Alzheimer

DUERP : Document Unique des Risques Professionnels

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EPP : Evaluation des Pratiques Professionnelles

EVS : Echelle verbale simple (Mesure de la douleur)

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

EI : Evènement indésirable

EIAS : Evènement indésirable associé aux soins

EIGS : Evènement indésirable grave associé aux soins

PAP : Projet d'Accompagnement Personnalisé

PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

RBPP : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

UHR : Unité d'Hébergement Renforcé

USLD : Unité de Soins Longue Durée



Enquête sur la culture de sécurité des soins

L'enquête sur la culture de sécurité des soins a été étendue sur tout le secteur médicosocial de l'établissement. Les cadres de chaque service ont reçu la synthèse des résultats de l'enquête, vous pouvez vous rapprocher d'eux pour les connaître.

- Taux de retour ADJ : 100 %
 - Taux de retour Médecine/SSR : 67 %
 - Taux de retour EHPAD centre-ville : 56,45 %
 - Taux de retour USLD/UHR : 97 %
 - Taux de retour EHPAD Hôpital : 100 %
 - Taux de retour SSIAD : 83 %
- Merci pour votre participation !**



Organisation du service qualité de l'établissement

- Une Coordinatrice de la gestion des risques associés aux soins
- Une Gestionnaire des risques associés aux soins, secteur médicosocial
- Une Gestionnaire des risques associés aux soins, secteur sanitaire



La promotion de la bientraitance sur l'établissement

EPP en cours sur l'établissement dont les **pilotes sont les psychologues** de l'établissement : **ainsi qu'une assistante sociale**;

Des référents par service ont été nommés en :

- Médecine / SSR
- USLD / UHR
- SSIAD
- ADJ
- EHPAD

Une procédure sur le signalement d'un acte maltraitant a été mise à jour en décembre 2022. Elle est disponible sur le logiciel de gestion documentaire YES

Une **charte de bientraitance** est en cours sur l'établissement, disponible sur le logiciel de gestion documentaire. Elle est actuellement en train d'être révisée par les pilotes de l'EPP.

Affichage dans tous les services de la charte et du numéro d'appel en cas de maltraitance (3977).

Un **plan de prévention des risques de maltraitance a été élaboré**. Prochainement disponible sur le logiciel de gestion documentaire YES

Des **formations** sont proposées régulièrement : Promotion de la bientraitance, humanité, mais aussi toutes les formations en lien avec la prise en charge du patient/résident (agressivité, communication avec bienveillance, prise en charge de pathologies spécifiques, salle snoezelen...).

Des **flyers à l'attention des patients/résidents** doivent être mis à jour. Les référents seront sollicités pour ce travail.